

Commission Enseignement

Rapport d'activité pour l'année académique 2024 - 2025

Accepté par la Commission Enseignement le 10 février 2026

1 Mandat

En tant que Commission permanente du Rectorat, la Commission Enseignement conseille le Rectorat dans sa politique d'enseignement et favorise, là où cela est nécessaire, la coordination des activités d'enseignement au sein de l'Université. La Commission se réunit au moins deux fois par an.

2 Composition

Présidente

Vice-rectrice Enseignement

Chantal Martin Sölch

Membres

Représ. de la Faculté de théologie

Michel Steinmetz

Représ. de la Faculté de droit

Andreas Stöckli

Représ. de la Faculté des sciences économiques et sociales et du management

Franck Missonier-Piera

Représ. de la Faculté des lettres et des sciences humaines

Regula Schmidlin

Représ. de la Faculté des sciences et de médecine

Ulrich Ultes-Nitsche

Représ. de la Faculté des sciences de l'éducation et de la formation

Philippe Genoud

Représ. de l'Association du corps professoral

Jean-Louis Berger et Raphaël Bonvin

Représ. du corps des collaborateur·trice·s scientifiques (CSWM)

Rachel Solomon Tsehay et Ansgar Jödicke

Représ. du corps étudiantin (AGEF)

Erik Meier et Ysane Lardon

Invité·e·s permanent·e·s avec voix consultative

Responsable du Service de didactique universitaire et compétences numériques

Christiane Caneva

Responsable du Centre NTE (jusqu'au 30.06.2024)

Gérald Collaud

Représentant du Centre NTE (depuis le 01.07.2024)

Jacques Monnard

Responsable du Service Assurance Qualité (AQ)

Ingrid Hove

3 Activités

La Commission Enseignement s'est réunie trois fois au cours de l'année académique 2024-2025. Un bref récapitulatif des activités est présenté dans le tableau ci-dessous.

4 Tableau synthétique des thèmes abordés et des activités

Date	Contenu
5 novembre 2024	Communications de la Présidente : - Elle informe sur la situation actuelle de l'Université de Fribourg. - Acceptation du rapport d'activité 2023-2024 de la Commission Enseignement - Réflexion menée sur l'élaboration de principes communs pour les plans d'études (reconnaissance des ECTS, mobilité, harmonisation des délais) afin de favoriser l'interdisciplinarité et de simplifier les parcours étudiant·e·s. - À la suite de l'obtention d'un financement externe pour le « Prix Enseignement », la Commission a entamé une révision approfondie du règlement, envisagé une nouvelle procédure de sélection des

	candidatures basée sur les évaluations, et décidé à l'unanimité de prévoir une année blanche afin de préparer la nouvelle formule. Communications des membres : - <u>Faculté théologie</u> La faculté de théologie travaille pour revoir à aligner ses méthodes didactiques afin de toucher un public plus large.
25 février 2025	Communications de la Présidente : - Elle informe sur la situation actuelle de l'Université de Fribourg. - La Présidente invite les membres à participer à la conférence publique du Prof. Pascal Gyga sur le langage inclusif, organisée lors de l'inauguration du Réseau de femmes professeures, avec une session alternative prévue en mai pour ceux qui ne pourraient pas assister. - Le Prix Enseignement ne sera pas attribué en 2025 en raison des changements de modalités, le prochain appel à candidatures étant prévu pour début 2026. Le règlement du Prix Enseignement a été revu et adapté pour encourager certaines candidatures, tenir compte des spécificités des unités d'enseignement, et préciser les modalités d'évaluation, avec un projet finalisé à proposer lors de la prochaine séance. - Une présentation a été faite sur l'analyse des évaluations de l'enseignement, révélant des biais de genre au niveau des classes et des concordances enseignant-e/étudiant-e, avec des différences entre facultés.
13 mai 2025	Communications de la Présidente : - La Présidente annonce qu'elle ouvrira une discussion sur les pratiques pédagogiques et le potentiel du numérique pour un enseignement innovant « Université 5.0 ». - Elle rappelle qu'aucun Prix Enseignement ne sera attribué cette année afin de repenser sa procédure, avec un règlement adapté et sans consultation directe du conseil des étudiant-e-s, déjà représenté au jury. - Elle annonce qu'il s'agit probablement de sa dernière année à la présidence de la Commission. - L'année en cours est une année blanche pour le CAS, qui fait l'objet d'une refonte complète pour assurer sa viabilité budgétaire et son attractivité, avec une nouvelle version prévue dès 2026. - Tour de table réalisé pour présenter les membres, avec l'arrivée de Prof. Matthieu Gillibert, Département d'histoire contemporaine en remplacement de Prof. Regula Schmidlin et l'intégration de Prof. Philippe Genoud, doyen CERF. - La Commission, avec l'aide du service juridique, finalise l'adaptation du règlement du Prix Enseignement et prévoit de le soumettre au rectorat pour validation, tout en réfléchissant à améliorer sa communication. - La Commission a réfléchi à la question « Qu'est-ce qu'un enseignement innovant et pratique ? », en

	abordant l'intégration du numérique, l'hybridation, l'évaluation créative, la préparation à l'IA et le développement de micro-certifications pour renforcer la pédagogie et la flexibilité des étudiant·e·s. Communications des Services : - <u>Service DIT-ER</u> Le centre NTE devient la DIT-ER, entraînant la modification du règlement et la suppression du rapport d'activité.
--	---